



VILLE DE NOUMÉA

**Direction de l'Urbanisme
Service de la Gestion
des Actes d'Urbanisme**

Tél : 27 07 16 - Fax : 27 07 66
Mail : sgau@ville-noumea.nc

- PERMIS DE CONSTRUIRE**
 DÉCLARATION PRÉALABLE

N° :

DATE :/...../.....

DÉCLARATION D'OUVERTURE DE CHANTIER

La présente déclaration doit être déposée au service de la Gestion des Actes d'Urbanisme ou adressée par pli recommandé avec accusé de réception **DÈS L'OUVERTURE DE CHANTIER**.

Je soussigné(e)

demeurant au

titulaire de l'autorisation mentionnée ci-dessus relative à la construction de

.....

à exécuter à (adresse du terrain)

déclare l'ouverture du chantier correspondant à la date du/...../.....

Si le projet fait l'objet de plusieurs tranches, précisez si l'ouverture de chantier concerne :

- la totalité des travaux une tranche des travaux (numéro de la tranche :)

Fait à, **le**/...../.....

Signature du bénéficiaire :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

La présente déclaration a été reçue à la Ville de
Nouméa le/...../.....

Cachet de la mairie et signature du receveur :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES TRAVAUX

Nom de l'entrepreneur :

Adresse :

.....

Boîte postale : Code postal :

Durée prévue des travaux :

